

Nom de l'organisation / du projet :



Collecif citoyen Wallonie Bruxelles

Principale proposition :

Modification des assemblées et parlements représentatifs

Description de la proposition :

La moitié des assemblées seraient composées par 50% d'élus, et 50% de citoyens tirés au sort. Ces deux moitiés élus, citoyens se renouvelleraient à la moitié de la législature assemblées, mais décalées, pour permettre une continuité de suivi des politiques menées par ces assemblées.

Reforme constitutionnelle nécessaire ?



Niveau concerné

- Local / communal
- Régional
- Communautaire
- Fédéral/national
- Européen

Etat d'avancement de la proposition

à l'état
d'idée

finalisée

remise aux élus
politiques



Coordonnées de contact :



Blaise Agnelo 0495/43.22.30
info@collectifcitoyen.be
<https://collectifcitoyen.be>